OFFICE
DE CONSULTATION
PUBLIQUE
DE MONTRÉAL

Consultation publique

Baignade en eaux libres à Lachine

Pétition en vertu du droit d'initiative citoyenne prévu à l'annexe B du Règlement sur la Charte montréalaise des droits et responsabilités

À son assemblée du 21 septembre 2026, le comité exécutif de la Ville de Montréal, à la demande de l'Arrondissement de Lachine, a mandaté l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) afin de tenir une consultation publique en vertu du droit d'initiative citoyenne, conformément aux dispositions de la *Charte montréalaise des droits et responsabilités*.

Le mandat découle d'une pétition intitulée « *Pour le maintien du projet de piscine en eaux libres tel que prévu à Lachine* », laquelle a recueilli 2 084 signatures conformes.

L'Office de consultation publique de Montréal tiendra cette consultation de manière indépendante et impartiale et rendra accessible la documentation pertinente sur son site Internet.

OBJET DE LA CONSULTATION

La consultation porte sur la baignade en eaux libres dans le secteur du parc René-Lévesque, à Lachine. La démarche permettra à la population de mieux comprendre le concept de baignade proposé, ses enjeux, ses impacts potentiels ainsi que le cheminement décisionnel dont il a fait l'objet. Elle permettra également de recueillir les questions et les opinions de la population à ce sujet.

DÉROULEMENT

La démarche de consultation se déroulera en deux parties.

La première partie sera consacrée à une activité d'information pendant laquelle le concept de baignade en eaux libres sera présenté et où la population et les groupes seront invités à poser toutes les questions qu'ils souhaitent.

La deuxième partie est destinée à entendre les opinions des citoyens, entreprises et groupes, verbalement ou par écrit, en ligne ou en salle.

Un questionnaire en ligne sera également accessible sur le site Internet de l'OCPM du **9 novembre au 9 décembre 2026**. Des membres de l'équipe de l'OCPM iront aussi à la rencontre de la population de Lachine afin de recueillir des réponses au questionnaire en personne.

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

L'OCPM convie les personnes et les organismes intéressés à participer à une **séance d'information et de questions et réponses le 24 novembre 2026 à 19 h**, à l'Entrepôt – Maison de la culture de Lachine (2901, boul. Saint-Joseph). À partir de la page de la consultation du site Web de l'OCPM, cette séance sera webdiffusée en direct et sera ensuite disponible pour le visionnement en différé.

Lors de cette séance, les initiateurs de la pétition présenteront d'abord leurs motivations ainsi que la démarche entourant la pétition, puis des représentants de l'Arrondissement de Lachine présenteront ensuite le concept et le cheminement décisionnel du projet de baignade qui n'a finalement jamais vu le jour. La population sera invitée à poser ses questions aux personnes présentes, en salle ou par visioconférence.

Les personnes qui souhaitent **présenter leur opinion devant la commission**, en salle ou en ligne, pourront s'inscrire jusqu'au **3 décembre 2026 à 16 h**.

Les **séances d'audition des opinions débuteront le 8 décembre 2026**. D'autres séances d'audition, si requises, seront annoncées ultérieurement. Ces séances seront également webdiffusées en direct et seront ensuite disponibles pour le visionnement en différé.

La date limite pour transmettre une opinion écrite à la commission est le **11 décembre 2026**.

DOCUMENTATION

Les personnes et organismes intéressés à prendre connaissance de la documentation pertinente sont invités à le faire sur rendez-vous aux bureaux de l'OCPM au 1550, rue Metcalfe, bureau 1414 et sur son site Internet : ocpm.qc.ca/eauxlibreslachine

Renseignements
Mylène Lévesque à l'OCPM (514) 872-8510
ocpm.qc.ca/eauxlibreslachine

Fait à Montréal, le 7 novembre 2026